

AVIATION & SPATIAL

RÉGLEMENTATION - FINANCEMENT INFRASTRUCTURES - *CORPORATE* CONTENTIEUX

Depuis de nombreuses années, Gide a mis en place une équipe multidisciplinaire dédiée aux défis de l'industrie aéronautique et spatiale. Les domaines d'intervention de Gide concernent notamment le droit aérien et spatial, le droit des contrats, le droit de la responsabilité et des assurances, le droit des transports, le droit public, le droit bancaire et financier, le droit des sociétés, le droit de la concurrence, le droit fiscal, le droit de la propriété intellectuelle et le contentieux.

En matière de droit de l'aviation et d'assurance aviation, Gide est aujourd'hui un interlocuteur de référence pour les constructeurs aéronautiques, les compagnies aériennes, les opérateurs de maintenance et équipementiers, ainsi que pour les assureurs aériens. Nos prestations couvrent l'intégralité de la gamme des services d'assurance aviation et de responsabilité spécifique des constructeurs et transporteurs aériens intéressant les opérateurs de ce secteur. Elles concernent également les acteurs traditionnels du secteur de l'assurance (assureurs, intermédiaires d'assurance, réassureurs), les commissionnaires de transport, les aéroports, ainsi que les acteurs du secteur financier tels que les bailleurs de fonds, les établissements de crédit et les institutions financières.

Les équipes de Gide ont par ailleurs la capacité de structurer tous les types de transaction, à tous les stades d'un projet civil ou militaire, en France et à l'étranger. Nos missions couvrent la préparation ou l'étude du cadre réglementaire, la réalisation d'audits juridiques d'acquisitions ou de partenariats, la prise en charge de procédures administratives (agrément, certification), ainsi que la négociation et la mise en place d'accords commerciaux ou de partenariats. Nous intervenons sur tous types de contrats de fourniture, de construction, d'assemblage, de maintenance, d'affrètement, de ravitaillement, de fret, d'assistance/manutention, de R&D, de structuration et mobilisation de programmes d'assurances, mais également de représentation dans le cadre de contentieux et d'arbitrage.

Enfin, au titre de sa vaste expérience des opérations juridiques dans le domaine des médias, télécommunications et technologies de l'information, Gide conseille régulièrement les différents acteurs du secteur des satellites, tels que les opérateurs de télécommunications, les gouvernements, les régulateurs nationaux, les fournisseurs de contenu et les constructeurs de satellites.

Nos avocats conseillent les compagnies aériennes, les constructeurs aéronautiques et leurs assureurs, les chambres de commerce et d'industrie, les exploitants d'aéroports, les équipementiers, les sociétés de services, les autorités gouvernementales, les organisations internationales mais également les acteurs du secteur financier aérien.

ALGER
BRUXELLES
CASABLANCA
HÔ CHI MINH VILLE
HONG KONG
ISTANBUL
LONDRES
MOSCOU
NEW YORK
PARIS
PÉKIN
SHANGHAI
TÉHÉRAN
TUNIS
VARSOVIE

Principaux domaines d'intervention

Réglementation et régulation aéronautiques

- Conseil en matière de conformité avec la réglementation environnementale (nuisances sonores, exploitation de nuit et pollution des cours d'eau adjacents aux domaines aéroportuaires, ...).
- Assistance dans la mise en place de règlements aéronautiques (mesures de sûreté et de sécurité notamment).
- Assistance dans la mise en place d'accords interétatiques bilatéraux et multilatéraux en matière de droits de décollage/atterrissage et embarquement/débarquement de passagers dans des pays tiers.
- Conseil en matière de conformité avec la réglementation française et européenne concernant le transport aérien (créneaux de vol/slots aéroportuaires, transfert de slots, certificat de transporteur aérien, licence d'exploitation, autorisation d'exploitation de services réguliers sur des lignes internationales).
- Assistance des autorités de l'aviation civile et ministérielles en matière d'adaptation et de restructuration du code de l'aviation civile dans leurs pays respectifs.
- Réglementation européenne, négociations avec les Institutions communautaires des textes législatifs et réglementaires applicables au secteur (compagnies aériennes, aéroports ...); contrôle de la compatibilité avec le droit communautaire des mesures nationales de transposition ; possibles recours devant les juridictions communautaires.
- Assistance dans la mise en place de la réglementation française concernant les drones et veille juridique concernant la future réglementation européenne.

Contrats et accords commerciaux

- Immatriculation d'aéronefs auprès des autorités de l'aviation civile.
- Rédaction des conditions générales de transport et conseil en matière de billets et lettres de transport aérien.
- Gestion et suivi de dossiers avec les services de la Gendarmerie des Transports Aériens.
- Conseil en matière de contrats d'alliance entre les compagnies aériennes et accords de partage du trafic aérien (*code sharing*).
- Négociation d'accords de pool relatifs aux moteurs et équipements, négociation des contrats de maintenance.
- Mise en œuvre d'actions contentieuses entre les aéroports et les compagnies aériennes relatives à l'utilisation des installations aéroportuaires et au recouvrement des redevances aéroportuaires.
- Rédaction et négociation de contrats d'opérations, de maintenance aéronautique, de contrats "lease".

Financement

- Assistance en matière de financement d'aéronefs, opérations de crédit-bail, vente, cession-bail/lease-back, cession de portefeuilles de crédits-bails et titrisation de portefeuilles de crédits-bails.
- Conseil en matière de financement d'acquisition d'aéronefs tant pour le compte des prêteurs que des emprunteurs, de financement de crédits à l'exportation, financement de créances garanties, financement intérieur et transfrontalier et cession de portefeuilles de prêts sur aéronefs.
- Assistance en matière de saisie et reprise de possession d'aéronefs et de moteurs.
- Inscription d'hypothèques et autres privilèges sur les aéronefs.

Corporate

- Acquisition, cession, fusion, restructuration et refinancement de compagnies aériennes, *joint venture*.
- Accompagnement dans la sélection de la structuration optimale et la préparation des processus de privatisation.
- Conseil dans le cadre de procédure de sauvegarde et procédure collective.

Concurrence

- **Contrôle des concentrations.** Conseil en matière d'application du droit de la concurrence aux opérations de restructuration et de concentration des compagnies aériennes.
- **Aides d'Etat.** Assistance dans la préparation de la notification d'une mesure d'aide à la Commission européenne, dans la procédure d'examen ou dans l'introduction d'une plainte.
- **Antitrust.** Conseil en matière d'application du droit de la concurrence (compliance et prévention des cartels, mise en conformité des accords et contrats commerciaux, abus de position dominante).
- **Contentieux.** Assistance devant les juridictions communautaires et nationales dans le contentieux de la concurrence (recours, procédures indemnitaires en lien avec des pratiques anticoncurrentielles).

Infrastructures et projets industriels

- Conseil de compagnies aériennes souhaitant mettre en place des terminaux aéroportuaires dédiés, et sur les questions de droit public des contrats et de statut des domaines aéroportuaires. Assistance dans le cadre des relations avec les autorités aéroportuaires.
- Conseil d'industriels dans le cadre de programme de développement dans le secteur aéronautique et spatial (montage de ligne d'assemblage, développement de nouveaux programme).
- Conseil de constructeurs ou d'exploitants d'infrastructures aéroportuaires dans le cadre de projets de PPP ou de concession.
- Conseil de constructeurs aéronautiques ou d'équipementiers dans le cadre de contrat de construction, de maintenance ou de vente.

Responsabilité et assurance

- Gestion de tous types de contentieux relatifs aux accidents aériens : assistance dans la défense des actions en indemnisation, les actions relatives à la perte d'aéronef (corps) et les actions subrogatoires ; assistance dans la gestion des conséquences des accidents aériens majeurs, notamment dans le cadre des enquêtes accidents, coordination des contentieux multi-juridictionnels.
- Conseil en matière de litiges relatifs à la manutention au sol et aux dommages causés aux aéronefs par des tiers.
- Recommandation et assistance dans la rédaction des contrats d'assurance et dans la gestion des différends relatifs à la mise en œuvre des garanties.
- Assistance à la mise en place de polices d'assurance aviation et audit.
- Conseil en matière de responsabilité du fait des produits pour le compte de nombreux constructeurs aéronautiques et équipementiers.
- Conseil et gestion des précontentieux et contentieux consécutifs à la mise en cause de la responsabilité civile exploitant d'aérodrome des aéroports français.

Télécommunications et satellites

- Opérations juridiques portant sur la vente et l'exploitation de capacités satellitaires.
- Conseil sur les sujets de droit relatifs à la régulation des positions orbitales, l'assignation de fréquences ainsi qu'en matière de risques juridiques présentés par les débris spatiaux.
- Contentieux ou arbitrages portant sur des infrastructures satellitaires.
- Conseil dans l'attribution de licence et la restructuration d'opérateurs.
- Assistance au développement d'opérations de PPP dans le secteur des télécommunications, tant auprès des collectivités territoriales françaises qu'auprès de gouvernements à l'international.

« Advises airlines and manufacturers on product liability and regulatory matters in addition to assisting with litigation following major aircraft accidents. Offers further experience in insurance and reinsurance issues and aircraft and engine maintenance. Also acts on finance and competition matters within the aviation industry. Advised Global Aerospace on various civil and criminal liability matters, ranging from personal injury claims to aircraft damage. Continues to act for La Réunion Aérienne on proceedings following the EC145 helicopter crash. Significant clients: Airbus Helicopters, ATR, EADS Astrium, BNP Paribas, Club Méditerranée. Richard Ghuedre heads the department and is a key point of contact for transportation matters. »

Chambers Europe 2017

« Highly reputed transportation team that is popular with French airports, advising them on liability and other civil and criminal matters. Also remains a competitor in France's shipping market, with substantial expertise in pollution lawsuits. »

Chambers Europe 2015

En 2015, Gide a été classé parmi les meilleurs cabinets conseils en financement d'avions (14ème dans le monde et 4ème parmi les cabinets les plus actifs en *Structured Lease deals*) par **Airfinance Journal**

Contacts

Associé coordinateur



Richard Ghuelldre
tél. +33 (0)1 40 75 22 55
ghuelldre@gide.com

« Gide Loyrette Nouel A.A.R.P.I. is adviser to Global Aerospace as liability insurer for all French airports (except those run by ADP). The practice also advises manufacturers, insurers and victims following air crashes. Airbus Helicopters is a client. Richard Ghuelldre heads the practice. »

Legal 500 EMEA 2016

France



Xavier de Kergommeaux
Financement
tél. +33 (0)1 40 75 36 52
kergommeaux@gide.com



Axelle Toulemonde
Corporate
tél. +33 (0)1 40 75 29 58
toulemonde@gide.com

« Large teams acting on transport mandates within the field of aviation, shipping and space law. Aircraft law experts assist a mix of insurers, manufacturers and airlines with a diverse range of matters from big-ticket financing to regulatory advice. Maritime teams focus on high-profile pollution cases, financing, ship arrest and operational matters. Recent transportation work involves settlement disputes in major crashes and accident claims on behalf of insurance and reinsurance companies. Clients appreciate local litigation expertise combined with cross-border capability. 'One of the best firms in the aviation sector. It has a specific team with very good skills'. »

Chambers Europe 2014



Stéphane Vernay
Projets (Finance & Infrastructures)
tél. +33 (0)1 40 75 22 99
vernay@gide.com

Belgique



Benoît Le Bret
Concurrence | EU Regulatory
tél. +32 (0)2 231 11 40
lebret@gide.com

Royaume-Uni



Rupert Reece
Droit spatial
tél. +44 (0)20 7382 5768
reece@gide.com